



COMMISSION DES PRATIQUES DIVERSIFIÉES Section Futsal

Réunion du 10 Août 2018

Présents : Mrs FELTESSE, BARRUET, QUIGNON, WARIN, OUABEL,

Excusé : Mr BAUCHY

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

Point sur les engagements championnat :

La commission prend acte de la liste des clubs engagés et souhaite la bienvenue aux nouvelles équipes.

Club	Jour de match	Créneau fixé	Gymnase positionné
Beauvais Communaux	Jeudi	Oui	Oui
Clermont	Lundi	Oui	Oui
Hénonville	Jeudi	Oui	Oui
Laigneville	Non	Non	Non
La croix	Jeudi	Oui	Oui
Lamorlaye	Lund, merc, vendr	Oui	Oui
Montataire	Non	Non	Oui
PSM	Jeudi	Oui	Oui
Ressons	Mardi	Oui	Oui
St just	Mercredi	Oui	Oui
Senlis 2	Mercredi	Oui	Oui
Verneuil 2	Jeudi	Oui	Oui

Le club de Montataire va être interrogé très rapidement sur les éléments manquants sur la fiche d'engagement.

La commission autorise le club de Laigneville à jouer tous ses matchs à l'extérieur.

Point sur les engagements coupe de l'Oise :

L'épreuve va rassembler la totalité des équipes A engagées pour le championnat ainsi que les clubs de ligue.

Organisation du Championnat :

La ligue faisant face à des désistements et des repêchages qui sont toujours en cours de traitement, cette situation ne permettant pas d'établir définitivement les modalités de fonctionnement du championnat, la commission est contrainte d'étudier plusieurs modes de déroulement des rencontres.

Les propositions débattues amènent 2 schémas de compétitions selon l'évolution du nombre d'équipes, un championnat unique ou un championnat en 2 temps avec 2 groupes ce qui représentera environ 20 matchs pour l'une ou l'autre des propositions.

Le début de la compétition est prévu semaine 39, chaque club bénéficiera au cours de la saison du prêt d'un scoreur.

CDA

Oualid OUABEL propose à la commission de faire le point sur les obligations des clubs.

- Présence d'un dirigeant inscrit sur la FMI pour la table de marque.
- En cas d'absence du dirigeant du club local, un dirigeant visiteur pourra accomplir cette fonction.
- Présence d'un dirigeant ou entraîneur sur le banc de touche.
- La gestion du temps du match demeure exclusivement réservée aux arbitres sans l'utilisation du tableau électronique de la salle.

Agenda :

Le stage de rentrée des arbitres est envisagé le samedi 22 septembre prochain sur la matinée à Rantigny, parallèlement à ce rassemblement, les dirigeants des clubs seront également conviés pour un temps d'échange avec la commission et le corps arbitral.

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président
Jordan FELTESSE

Le Secrétaire de Séance
Eric BARRUET